

DOSSIER DE CANDIDATURE FORMATION CONTINUE

Photo (à coller et
non agrapper)

Dossier à retourner au CESEGH jusqu'au 11 octobre 2019

Par email : sandrine.loukani@cesegh.fr

Par fax : 04 99 13 60 54

Par courrier : CESEGH

Arche jacques cœur

222 place Ernest Granier

CS 79025

34965 MONTPELLIER CEDEX 2

Cadre réservé à l'administration

N° de dossier :

Reçu le :

Admis Non admis

INFORMATIONS PERSONNELLES

Titre : _____ Nom : _____ Prénom : _____

Nom de jeune fille : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Âge : _____ ans.

Ville de Naissance : _____ Département : ____ Pays : _____

Nationalité : _____

Adresse postale : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : Mobile :

Email personnel : _____

Situation de famille : _____ Nombre d'enfants à charge : _____

N° Sécurité Sociale :

Date de validité du : ____ / ____ / ____ au : ____ / ____ / ____

(Ces dates sont présentes sur les nouvelles attestations de la sécurité sociale).

PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR

- ⇒ Dossier dûment complété et signé,
- ⇒ Curriculum vitae,
- ⇒ Attestation de prise en charge financière signée par l'employeur ou l'organisme financeur (si subrogation de paiements) **en supplément des informations fournies dans le dossier sur le « financement de la formation »**,
ou,
pour les financements personnels, un engagement sur l'honneur du candidat à régler sa formation lui-même,
- ⇒ Photocopie de votre dernier diplôme obtenu,
- ⇒ Photocopie de votre pièce d'identité (pour les femmes mariées, la carte d'identité doit comporter le nom de jeune fille et le nom d'épouse, sinon fournir la photocopie de l'acte de mariage) en cours de validité,
- ⇒ 1 photographie d'identité collée et non agraphée à l'emplacement réservé,

TARIF

- *Frais pédagogique : 1 200 €*

Dans le cas de votre admission à l'Université, nous aurions besoin de connaître votre numéro INE ou BEA (*numéro unique délivré individuellement*) que vous trouverez sur l'un des documents suivants :

- sur la copie de votre **relevé de notes** du Baccalauréat (pour les personnes l'ayant obtenu après 1995), de la licence, du master, d'un diplôme d'Université...
- ou sur la copie de votre **pass'étude** ou **carte d'étudiant** si vous avez déjà été inscrit dans une Université.

* Ne sont pas titulaires de ce numéro :

- les diplômés avant 1995,
- les infirmier(e)s diplômés d'État.

FORMATION UNIVERSITAIRE
DIPLOMANTE

D.U. DROIT ET SANTÉ

6

Le Diplôme d'Université Droit et santé est un diplôme délivré par la faculté de Droit à l'Université de Montpellier, en partenariat avec le CESEGH. Il sanctionne une formation assurée conjointement par des intervenants universitaires et des professionnels du secteur de la santé.

Il propose une spécialisation efficace et professionnalisante en droit de la santé.

Responsable du diplôme : Olivier SAUTEL, Maître de conférences Droit, Faculté de Droit, Université de Montpellier

Le diplôme

Le DU Droit et santé s'adresse à des étudiants venus d'horizons différents : étudiants en droit, en médecine, en pharmacie, en psychologie (...), mais aussi à des professionnels intéressés par le droit de la santé (professionnels de santé, cadre des établissements de santé, professionnels du droit). Le diplôme offre un panorama très large des problèmes de santé.

Ce diplôme est ouvert au public de la formation continue et de la formation initiale.

Les objectifs

Le DU Droit et santé a pour objectif de donner une formation essentielle dans le domaine juridique appliqué au secteur médical et médico-social. Il est accessible aux professionnels du secteur qui désirent appréhender au mieux les règles juridiques applicables. Les cours dispensés au DU Droit et santé permettent ainsi de cerner les contours de la responsabilité médicale (civile, administrative et pénale), ainsi que l'ensemble des règles applicables au secteur médical et médico-social (droit des patients, droits de la personne accueillie). Ce diplôme assure une formation efficace et professionnelle dans ces matières.

Le public concerné

Étudiant, titulaire au minimum d'un Baccalauréat inscrit en Licence en droit, en médecine, en pharmacie, en psychologie... ; Professionnel, professionnel de santé, cadre des établissements de santé, professionnel du droit. Les candidats doivent être titulaires au minimum d'un Baccalauréat.

La formation

La formation totalise 90 heures d'enseignement et se déroule sur 9 mois (octobre à juin) à raison d'un ou deux cours par semaine. La présence en cours est obligatoire pour la formation initiale. Toutefois, l'ensemble des enseignements font l'objet d'un envoi numérique (support de cours), les enseignements peuvent donc être suivis à distance pour les professionnels.

Le diplôme s'articule autour de cours magistraux, de conférences et de colloques.

Il s'ouvre sur un partenariat avec le secteur professionnel de la santé qu'il soit public ou privé, avec notamment le parrainage de promotion par le CHRU de Montpellier ou la Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP) Occitanie.

Le diplôme est sanctionné par un examen écrit qui a lieu au mois de juin.

Conditions d'admission

Aucune sélection à l'entrée : accès libre.

Pour la formation continue : formulaire à renvoyer au CESEGH.

Modalités d'inscription :

En formation initiale : dossier de candidature/ inscription disponible à la Faculté de Droit de l'Université de Montpellier (Service des inscriptions).

En formation continue : dossier de candidature à télécharger sur le site
<http://www.cesegh.fr>

Tarifs

En formation continue : 1 200 €

En formation initiale : 160 €

En partenariat avec



D.U. DROIT ET SANTÉ

Les enseignements

Module 1 - Droit de la santé et des patients

- Introduction au droit de la santé
- Organisation institutionnelle de la santé
- Déontologie
- Droit de la personne vulnérable
- Urgence et droit
- Santé et travail
- Droit de la sécurité sociale
- Droit économique de la santé

36 h

Module 2 - Droit de la responsabilité appliqué au secteur médical et médico-social

- Responsabilité pénale
- Responsabilité civile
- Responsabilité administrative
- Discipline et Ordre professionnel
- Procédures de mise en cause et modes alternatifs (CRCI)
- Droit de l'expertise

54 h

Conférences et séminaires autour du Droit de la santé

Le corps professoral

France BEKISSA
Avocate
Montpellier

Dr Sophie COLOMB
Médecin légiste
CHU Montpellier

Lolita HUPRELLE
Avocate - Bordeaux
Directrice des études du Master
Pratiques juridiques et judiciaires
Université de Montpellier

Dr Mathieu LACAMBRE
Psychiatre - CHU Montpellier

Olivier SAUTEL
Maître de conférences Droit
Faculté de Droit
Université de Montpellier

Emmanuel TERRIER
Maître de conférences Droit
MOMA
Université de Montpellier

Stéphane THEVENON
Lieutenant-colonel Gendarmerie
Montpellier